

Questions orales

On nous a dit hier que le ministre accroissait de 100 millions de dollars le déficit afin de sauvegarder l'intégrité de son budget au moyen d'un exposé budgétaire supplémentaire qui nous a été livré quelques instants seulement avant que le ministre ne s'adresse à la Chambre. Nous découvrons aujourd'hui que les documents budgétaires qui nous ont été fournis et qui ont circulé dans tout le pays ne sont pas les mêmes que ceux qui ont été déposés hier soir à la Chambre. A la page 6 du programme fiscal que le ministre a déposé figurent au moins 21 modifications aux documents qu'il a déposés; 100 millions de dollars ici et 100 millions de dollars là. Combien de jeux de livres le ministre tient-il? Pourquoi ne peut-il fournir aux députés de la Chambre des communes les mêmes chiffres qu'il a déposés à la Chambre?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, la représentante parle de la présentation d'un exposé budgétaire supplémentaire. Il n'y a qu'un seul exposé budgétaire et c'est celui que j'ai prononcé à la Chambre. C'est bien simple. L'exposé budgétaire est celui que le ministre des Finances lit à la Chambre lorsqu'il prononce son discours du budget. J'ai aussi fait savoir hier que je déposais sur le bureau de la Chambre les documents officiels, auxquels on a apporté les corrections nécessaires, comme le sait la représentante.

J'ai enfin déclaré que des milliers d'exemplaires en seraient distribués dans tout le pays au moment où je prononcerais mon discours et que des corrections seraient nécessaires, compte tenu des changements que j'ai décidé d'apporter au budget. Tout cela figure au compte rendu. C'est ce que j'ai déclaré hier à la Chambre. La représentante devait être absente de la Chambre au moment où j'ai fait cette déclaration.

• (1420)

LES PRÉVISIONS RELATIVES AU CHÔMAGE

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, ma dernière question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances, qui est peut-être en mesure de nous expliquer pourquoi le document supplémentaire qu'il nous a distribué s'intitule «Addendum—Discours du budget, à insérer à la page 3, à la suite du paragraphe 1».

En fait de manipulation des chiffres, le ministre prétend, dans son exposé budgétaire, qu'un plus grand nombre de Canadiens travailleront à l'avenir grâce à ces mesures budgétaires. Le résultat final, c'est que 55,000 Canadiens de moins travailleront à la fin de 1984, par rapport à 1981, date où son prédécesseur a proposé le budget le plus catastrophique de l'histoire de notre pays. Pourquoi le ministre manipule-t-il de manière aussi flagrante les prévisions concernant l'emploi, faisant naître ainsi de faux espoirs parmi les chômeurs canadiens, quand il sait très bien qu'il ne pourra pas les réaliser?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je pense que la réponse à la question de l'honorable député est très facile et très évidente. J'ai indiqué encore une fois dans mon discours hier soir qu'à la fin de 1984 il y aura 600,000 Canadiens de plus au travail qu'il n'y en avait à la fin de 1982, et que durant les prochains mois, savoir les deux prochaines années, nous allons voir l'emploi croître régulièrement.

J'ai présenté un budget de relance économique et un budget qui a comme objectif fondamental d'assurer une relance économique durable et solide. J'espère que l'honorable député et ses collègues de l'opposition se donneront la peine de l'analyser sérieusement, de prendre connaissance de la substance des propositions qu'il contient, et de se rendre compte qu'il vise essentiellement en tous points à créer le plus grand nombre possible d'emplois dans l'économie canadienne. Mais il faut agir d'une façon responsable, et c'est ce que nous avons tenté de faire par l'entremise du Budget.

[Traduction]

L'ÉTABLISSEMENT D'UN PROGRAMME DE SUBVENTIONS SALARIALES PLUS IMPORTANT À L'INTENTION DES JEUNES

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Comme les jeunes seront les derniers à être embauchés en cas de reprise économique, pourquoi le ministre n'a-t-il pas proposé à leur intention un programme de subventions salariales bien plus important que les 95 millions de dollars qu'il a prévus sur une période de deux ans? Pourquoi n'a-t-il pas proposé plutôt un programme de crédit d'impôt remboursable, à l'intention non seulement des 621,000 jeunes chômeurs, mais également des chômeurs chroniques, des chômeurs non déclarés et des travailleurs découragés, qui sont au nombre de 120,000 dans notre pays? Comment peut-il trouver 200 millions de dollars pour sauver à la dernière minute le peu de réputation qui lui reste, s'il n'a pu trouver que 95 millions sur deux ans pour aider les jeunes en chômage?

Des voix: Bravo!

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, l'opposition ne cesse de répéter les mêmes choses et je crains de devoir répéter ma réponse. Les 200 millions de dollars ajoutés aux projets spéciaux de relance vont être répartis sous forme de dépenses à travers le pays. Mon honorable ami s'est plaint du Service de recherche et de sauvetage, par exemple. Ne reconnaît-il pas qu'il est grand temps de moderniser les hélicoptères utilisés dans le cadre de ce service? N'admet-il pas que nous pourrions affecter des crédits en vue d'offrir un équipement plus efficace à notre garde côtière? Ce sont des projets auxquels nous n'avons pas pu donner suite comme nous l'aurions voulu, faute de crédits.

J'ai donc prévu des fonds qui permettront d'aller de l'avant avec ces projets plus rapidement et plus tôt que prévu. Outre les emplois qu'ils permettront de créer dans les chantiers navals de l'Est et de l'Ouest du pays, ces projets offriront également une meilleure protection aux pêcheurs et aux gens qui travaillent en mer. Le député s'intéresse sans aucun doute à leur situation.

Voilà à quoi seront destinés ces fonds. Ils permettront de donner du travail à plus de Canadiens, d'assurer des services de meilleure qualité à ceux qui travaillent déjà, qu'il s'agisse des pêcheurs ou des employés des plates-formes de forage au large des côtes. Voilà quelques exemples de nombreuses initiatives, des investissements dont notre pays a besoin, initiatives que nous n'avons pas réussi à mettre en œuvre ces derniers temps.